

La Monnaie de Paris lance le Marianne Or



© 2026 Les Echos Publishing

Avis aux numismates ! La Monnaie de Paris a annoncé, il y a quelques jours, le lancement du premier bullion français : le Marianne Or. Un lancement qui vient combler un vide puisqu'en France, aucune pièce spécifiquement conçue comme un outil de diversification patrimoniale n'était proposée aux investisseurs par les institutions françaises. Jusqu'à présent, les personnes qui souhaitaient investir dans l'or physique sous forme de pièce devaient se tourner vers le marché secondaire (Louis d'or, Napoléon...) ou des bullions étrangers. Parmi les plus connues, figurent le Krugerrand sud-africain ou le Maple Leaf canadien, devenus des références de ce segment.

Pourtant, la demande, y compris en France, est bien là. En effet, dans un contexte économique et géopolitique incertain, l'or joue son rôle de valeur refuge. Et ce marché a atteint des niveaux record. Pour preuve, le cours de l'once a plus que doublé entre janvier 2025 et janvier 2026 (cours de 4 435 \$ au 27 mai 2026).

Un bullion ?

Historiquement, un bullion désigne une monnaie-lingot en métal précieux (or, argent, platine, palladium...) dont la valeur repose sur son poids et sa pureté, et non sur sa rareté numismatique ou son état de conservation.

Contrairement aux monnaies de collection, les bullions sont produits en grande quantité par les instituts monétaires officiels et visent avant tout l'investissement. Comme l'explique la Monnaie de Paris, les bullions portent souvent une valeur faciale symbolique, mais leur prix suit la valeur du métal au cours international.

Concrètement, un bullion est un support d'investissement standardisé, reconnu et facilement échangeable sur les marchés. Il faut tout de même noter que la valeur faciale permet à ces monnaies d'être catégorisées comme or d'investissement (règlement européen), et donc d'être exemptées de TVA.

Comment investir ?

Disponible le 16 juin 2026 pour le grand public, la Monnaie de Paris propose deux formules : une version physique dans laquelle l'investisseur acquiert une pièce de monnaie frappée par l'institution du quai de Conti à Paris et une version numérique (baptisée e-Marianne Or), conservée de manière sécurisée par la Monnaie de Paris, qui peut être convertie à tout moment en Marianne Or physique (des frais s'appliquent dans ce cas). Étant précisé que cette version numérique offre également la possibilité de revente à la Monnaie de Paris au cours du jour. Ce que ne permet pas la version physique. Dans ce dernier cas, la revente se déroule comme pour les pièces de collection, c'est-à-dire en faisant appel aux services d'un intermédiaire spécialisé.

Précision : les bullions de la Monnaie de Paris pourront être acquis directement sur le site internet <https://investissement.monnaiedeparis.fr>.

En pratique, le Marianne Or (et son équivalent numérique) est proposé en 4 coupures : 1/10 Once (valeur faciale 10 €), 1/4 Once (valeur faciale 25 €), 1/2 Once (valeur faciale 50 €) et 1 Once (valeur faciale 100 €). Toutes les pièces sont frappées

en or pur 999,9 %, garantissant une qualité élevée.

Chaque format présente des caractéristiques propres, notamment en termes de poids (donc de prix) et de dimensions. L'objectif étant de rendre l'investissement accessible, de quelques centaines à quelques milliers d'euros, simplement, en un clic, et de façon sécurisée, dans un actif de référence, auprès d'une institution française de confiance.

© 2026 Les Echos Publishing